



Durée : 1 journée
(7 heures)

Théorie : 5.50 heure

Pratique : 1.50 heures

Pré requis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Méthode pédagogique

Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées de l'entreprise.

HABILITATION ELECTRIQUE B0 / H0(V)

Conforme à la norme NF C 18 510

Formation initiale

Personnes concernées

- ✓ Toutes personnes amenées à réaliser des opérations d'ordre non-électrique à proximité d'installations ou d'équipements électriques en exploitation en Basse Tension et Haute Tension.

Objectif

- ✓ Acquérir une formation en vue d'obtenir l'habilitation électrique B0 / H0(V) dans le cadre de la norme NF C 18 510.
- ✓ Assurer sa sécurité et celle de son équipe lors de travaux d'ordre non-électrique dans des locaux ou à proximité des ouvrages électriques en exploitation en Basse tension et Haute Tension.

Selon le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage et à la norme NF C 18 510 de décembre 2011.

Parcours pédagogique

I – L'électricité.

La structure de la matière.
Les grandeurs électriques.
Le circuit électrique.

II- Le risque électrique.

Le danger et les risques.

III - Les effets du courant électrique.

Les facteurs aggravants.
Les mécanismes de l'électrisation.



Moyens pédagogiques

Equipements de protections collectives,

Equipements de protections individuelles,

Documentation utilisée couramment dans les principales entreprises de la région.

Support pédagogique remis à chaque stagiaire.

La formation est dispensée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

HABILITATION ELECTRIQUE B0 / H0(V)

Conforme à la norme NF C 18 510

Formation initiale

IV - La prévention du risque électrique.

Les différentes classes de matériel - Les indices de protection
Les protections collectives - Les protections individuelles
Les dispositifs de signalisation - Les matériels de sécurité communs et spécifiques - Les protections complémentaires

Travaux pratiques: Présentation de matériel (0.50h)

V - Les définitions normatives.

Les domaines de tension - Les habilitations - Les personnes concernées - Les installations et les équipements - Les opérations communes - Les zones de l'environnement électrique.

Travaux pratiques: Identification des zones (0.50h)

VI - Les travaux au voisinage de pièces nues sous tension.

Définitions - Les opérations particulières

VII - Appareils et verrouillages

Les différents types d'appareils Haute et Basse tension

Travaux pratiques: Présentation de matériel (0.50h)

VIII - Conduite à tenir en cas d'accident.

Les origines des accidents.

IX - Contrôle des connaissances

L'évaluation théorique :

- Questionnaire de type QCM (20 questions) portant sur l'ensemble du thème.
Les dangers de l'électricité.
Les distances de sécurité et les zones.
Les limites des opérations d'ordre non-électrique.
- Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

L'évaluation pratique :

- Savoir reconnaître et repérer un environnement ou local à risque.
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement.

Attestation de formation délivrée en fin de formation